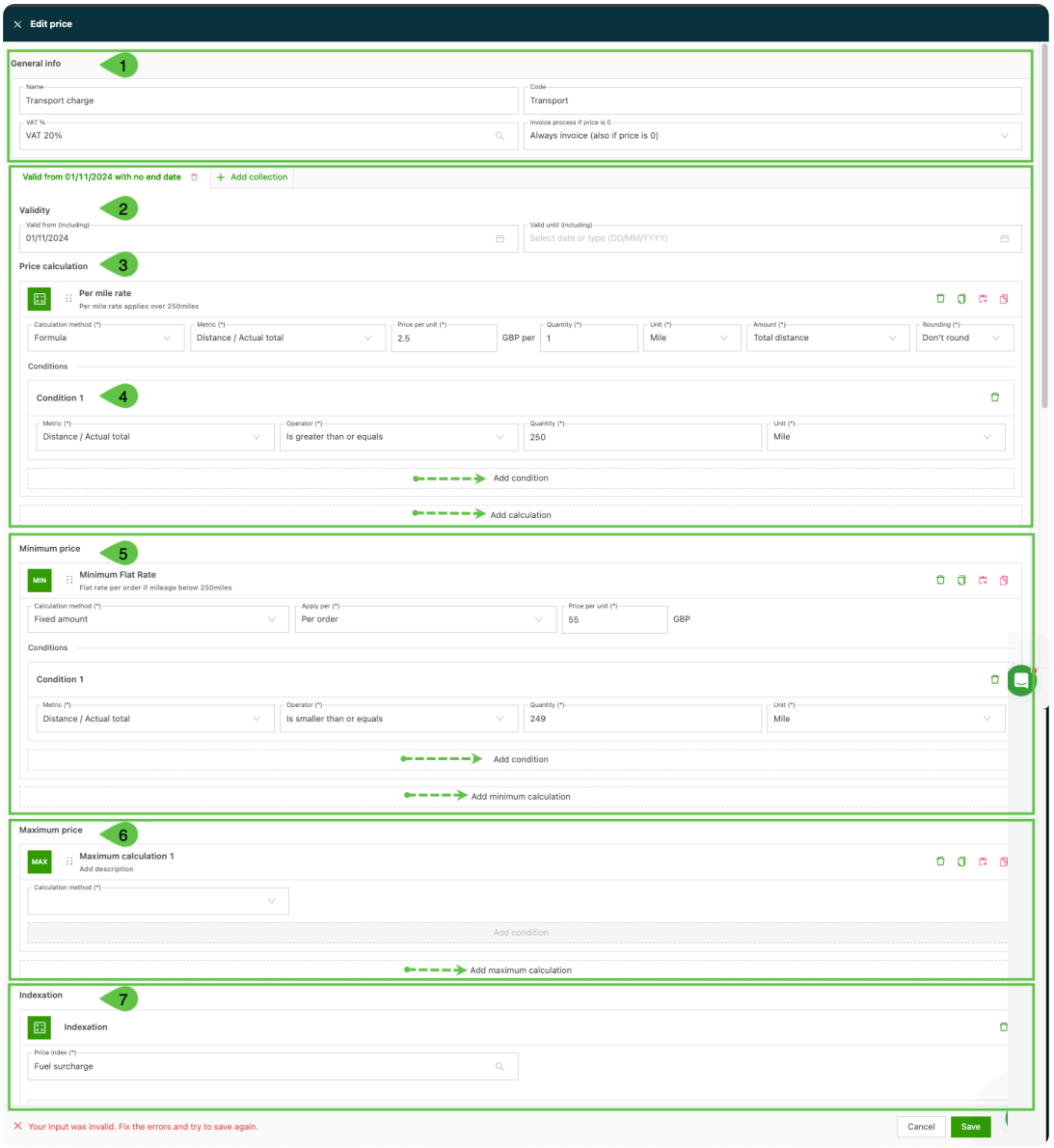
Grille tarifaire : aperçu de l'écran Modifier le prix

Cet article présente les champs de l'écran Modifier le prix à renseigner lors de la configuration ou de la modification d'une grille tarifaire.

Mis à jour 25 juin 2026

Lors de la configuration d'une nouvelle grille tarifaire, plusieurs champs doivent obligatoirement être renseignés. Voici un récapitulatif des champs de la page ***« Modifier le prix »***.



1. **Informations générales.**
   - Nom : nom des frais qui apparaîtra sur la facture
   - Code : compte général associé au logiciel de comptabilité
   - TVA % : pourcentage de taxe à appliquer (le cas échéant)
   - Processus de facturation si le prix est 0 : option permettant de choisir si ce type de frais doit apparaître comme ligne sur la facture en l'absence de valeur.
2. **Onglets Validité / Ensembles.** C'est ici que les indicateurs de tarification individuels sont ajoutés. Des dates de validité s'appliquent à chaque ensemble. Si aucune date n'est saisie, la date de début correspond par défaut à la date d'enregistrement des détails, sans date de fin. Des ensembles peuvent être saisis pour plusieurs dates, ce qui est particulièrement utile pour les tarifs qui nécessitent des mises à jour régulières.

3. **Calcul du prix.** Ces champs permettent de saisir les indicateurs de tarification individuels. Plusieurs calculs sont disponibles ; ils peuvent être nommés et accompagnés d'une description pour faciliter leur identification.

4. **Conditions.**Elles peuvent être appliquées aux calculs lorsque des conditions spécifiques doivent être prises en compte. Par exemple, si la tarification est échelonnée selon la distance, plusieurs calculs de distance peuvent être configurés, avec une condition de kilométrage pour les distinguer.

5. **Prix minimum.** Un prix minimum peut être défini ; là encore, il peut être associé à des conditions pour s'adapter à des circonstances spécifiques. Par exemple, lorsque la tarification standard repose sur le kilométrage, mais qu'un minimum par défaut est requis si le kilométrage est inférieur à un seuil donné.

6. **Prix maximum.** De la même manière, un prix maximum peut être défini lorsque des conditions spécifiques s'appliquent. Par exemple, lorsque la tarification est établie par type de colis mais peut être plafonnée à un prix fixe, quel que soit le nombre de types de colis inclus.

7. **Indexation.** Il peut s'agir de tarifs supplémentaires inclus dans la tarification, par exemple un supplément carburant. Ils sont configurés dans un tableau distinct et reposent généralement sur un pourcentage.